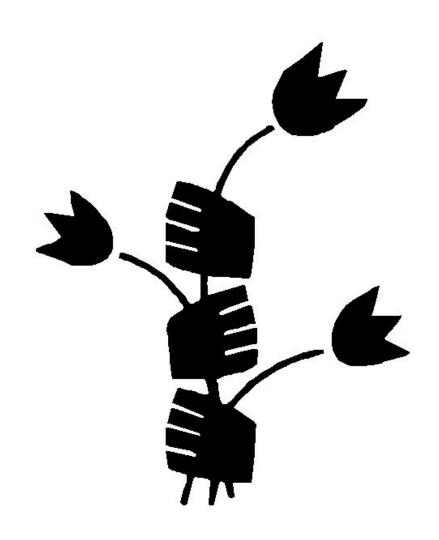


Début d'un long parcours



Début d'un long parcours

Examen des projets subventionnés par la Division de la prévention de la violence familiale, de Santé Canada, concernant la violence dans les familles autochtones



Notre mission est d'aider les Canadiens et les Canadiennes à maintenir et à améliorer leur état de santé.

Santé Canada

Début d'un long parcours a été rédigé par Robert Hall pour la Division de la prévention de la violence familiale de Santé Canada.

Les opinions exprimées dans ce document sont celles de l'auteur et ne reflètent pas nécessairement les points de vue officiels de Santé Canada.

Also available in English under the title: Beginning a Long Journey

On peut obtenir, sur demande, la présente publication sur disquette, en gros caractères, sur bande sonore ou en braille.

Il est interdit de reproduire ce document à des fins commerciales, mais sa reproduction à toutes autres fins est encouragée, à condition que la source soit citée.

Pour de plus amples renseignements au sujet de la violence familiale, veuillez communiquer avec le :

Centre national d'information sur la violence dans la famille

Direction générale de la promotion et des programmes de santé Santé Canada Localisateur postal: 1918C2 Ottawa, Canada K1A 1B4 (613) 957-2938

Télécopieur : (613) 941-8930

Téléimprimeur: (613) 941-7285 ou sans frais:

1-888-267-1233 ou composez sans frais:

1-800-267-1291

Page d'accueil Internet : http://www.hc-sc.gc.ca/nc.cn

Par ATS : (613) 952-6396 ou composez sans frais : 1-800-561-5643

©Ministre de Travaux publics et Services gouvernementaux Canada, 1997 Cat. H72-21/152-1997F ISBN 0-662-82230-7

Table des matières

Introduction	5
Apercu de la méthodologie	5 5
Premières étapes : sensibilisation et éducation de la population	8
Accent sur la sensibilisation et l'éducation : des partenaires clés	9
Tracer son propre chemin : exemples de services pertinents sur le plan culturel	10
Parler en son propre nom : réunions et réseaux	11
Ce que nous en avons retiré	11
Le temps d'une pause : évaluation de la pertinence culturelle	13
Prochaines étapes : les perspectives d'avenir	21
D'hier à demain	23
Annexe I : Les quinze projets	25
Annexe II : Participants ayant examiné l'information sur la pertinence culturelle	29

Introduction

Aperçu de la méthodologie

Le présent rapport se fonde sur l'examen de quinze projets subventionnés par la Division de la prévention de la violence familiale de Santé Canada, dans le cadre de l'Initiative de lutte contre la violence familiale (1991-1996). Les quinze projets ont tous été conçus, élaborés et mis en œuvre par des Autochtones et visaient tous à aborder une ou plusieurs formes de violence en milieu familial autochtone, et ce, au moyen d'une stratégie nationale innovatrice. L'examen des dossiers a permis d'évaluer l'importance et les réalisations des projets et d'en relever les caractéristiques qui témoignaient de leur pertinence sur le plan culturel.

Dans la mesure du possible, pour établir la précision du rapport, des représentants des projets ont été consultés afin de vérifier l'information sur les réalisations. En outre, un groupe plus large, composé de représentants d'associations autochtones et d'établissements d'enseignement, a examiné l'information sur la pertinence culturelle que l'étude faisait connaître. L'avis d'agents d'autres programmes fédéraux a également été recueilli.

Nous remercions les personnes consultées (voir l'annexe 2), en raison surtout de leur horaire de travail chargé et du peu de temps qu'elles ont eu pour parcourir la documentation. Elles ont toutes accepté de collaborer à l'étude, et leur contribution a été grandement appréciée et s'est révélée essentielle à la production d'un document qui, il faut l'espérer, permettra aux collectivités autochtones d'offrir de meilleurs services.

Nous avons fait l'impossible pour incorporer fidèlement les opinions des personnes consultées. Les avis exprimés dans le présent rapport ne représentent toutefois que l'opinion de l'auteur et ne devraient pas être attribués à l'une ou l'autre des personnes consultées ou à la Division de la prévention de la violence familiale de Santé Canada.

Contexte historique

Même si la violence familiale existe depuis toujours, ce n'est que depuis quelques décennies que nous reconnaissons pleinement et publiquement son existence, que nous examinons ses causes et ses effets et que nous cherchons systématiquement des façons de l'enrayer. Nous en sommes venu à comprendre que le problème de la violence est ancré dans les aspects culturels et structuraux les plus fondamentaux de notre société et qu'il faudra un effort soutenu pour nous attaquer à ses causes sous-jacentes et pour réduire la violence dont souffrent

nos collectivités. Nous entreprenons tout juste un long parcours.

À mesure que nous avons approfondi notre connaissance des diverses formes de violence familiale, nous avons intensifié nos efforts pour en réduire les effets et pour en éliminer les causes. La deuxième Initiative fédérale de lutte contre la violence familiale (1991-1996) a appuyé de grands progrès innovateurs en vue de la réalisation de cet objectif. Stratégie quinquennale mobilisant de nombreux ministères et programmes gouvernementaux. l'Initiative a affecté 136 millions de dollars au financement d'un large éventail de projets communautaires organisés partout au Canada. Ces projets avaient tous un objectif en commun, celui de favoriser la compréhension de la nature de la violence familiale et d'accroître notre capacité, en tant que société, de régler le problème.

Dans le cadre de cette Initiative, des partenariats ont été créés entre les programmes de financement fédéraux, les groupes communautaires, les organisations bénévoles, les universités, le secteur privé et les autres paliers de gouvernement dans le but de concevoir, d'organiser et d'évaluer plus de 3 000 projets. La violence dans les familles autochtones était l'un des grands points d'intérêt de l'Initiative, et tous les partenaires fédéraux ont financé des projets visant à lutter contre cette forme de violence.

Le présent rapport évalue l'activité de la Division de la prévention de la violence familiale de Santé Canada en ce domaine, soit le financement de quinze projets. Bien que ces projets ne représentent qu'une fraction de tous les projets subventionnés par les diverses sources dans le cadre de l'Initiative, ils constituent un échantillon représentatif, puisqu'ils se répartissent dans toutes les grandes catégories de projets réalisés dans le cadre de l'Initiative, à savoir :

- projets de **prévention**, ou de sensibilisation et d'éducation de la population;
- projets de formation et de sensibilisation des professionnels
 catégorie qui comprend également les projets ayant permis la production de documents de formation originaux;
- projets-pilotes ou projets-modèles d'élaboration de services;
- projets de recherche ou de collecte de données.

Étant donné leur représentativité, les quinze projets analysés (voir l'annexe 1) permettent de tirer certaines conclusions qui devraient être utiles à ceux qui s'intéressent à la prévention, à la formation, au traitement et à l'élaboration des politiques dans l'intérêt des Autochtones.

Le présent rapport examine également les pratiques pertinentes sur le plan culturel qui ont été mises au point dans le cadre de ces projets, en insistant sur cet aspect des travaux.

Tout comme le financement de projets par la Division de la prévention de la violence familiale ne représentait qu'une modeste dimension de la lutte fédérale contre la violence familiale, l'Initiative elle-même n'était que l'un des fronts d'intervention de la société contre ce problème, auquel ont commencé à s'intéresser les groupes de défense des intérêts, les organisations bénévoles, les collectivités et les divers gouvernements. En analysant ce que ces projets nous apprennent, nous voyons se profiler la tâche permanente que représente la lutte concertée contre la violence familiale, à l'échelle du pays.

Premières étapes : sensibilisation et éducation de la population

À mesure que la « violence familiale » commençait à être reconnue officiellement par les militants de la collectivité et les fournisseurs de services, l'un des obstacles fondamentaux que ces intervenants devaient surmonter était le silence que gardait la population sur le sujet. Ce phénomène du silence, du déni de la réalité et de la minimisation du problème persistait encore au début des années 90. C'est pourquoi l'Initiative de lutte contre la violence familiale avait pour but de sensibiliser davantage les Canadiens au problème. Les projets réalisés par les Autochtones mettaient en œuvre une gamme particulièrement étendue de stratégies de sensibilisation. À titre d'exemple :

◆ Le Conseil sur la condition de la femme des Territoires du Nord-Ouest a conçu des messages d'intérêt public percutants en vue de sensibiliser la population et de souligner l'urgence de la situation. Des acteurs autochtones créaient un climat propice à une discussion sur la violence en représentant des situations réalistes où se reconnaissaient les collectivités autochtones.

- ◆ Le regroupement des femmes inuit du Canada, Pauktuutit, a suscité des discussions sur la violence familiale au sein de la collectivité, en demandant aux gens de dessiner des scènes de violence conjugale et en réunissant les dessins dans des livrets qui alimentaient le débat public. Cette méthode participative de sensibilisation était particulièrement efficace puisqu'elle se fondait sur la réalité de la collectivité.
- ◆ La Headlines Theatre Company de Vancouver a favorisé la sensibilisation de la population à la violence familiale d'une manière encore plus interactive – en présentant une pièce choc, qui incitait l'auditoire à participer et qui a catalysé l'action communautaire. La pièce originale, Out of the Silence, portait sur des questions touchant la violence familiale au sein des collectivités autochtones.
- ◆ L'Association d'éducation juridique communautaire du Manitoba a mis au point une méthode intégrée d'information de la collectivité sur les services relatifs à la violence familiale, afin d'aider les gens à utiliser au maximum les services offerts.

Accent sur la sensibilisation et l'éducation : des partenaires clés

Les efforts déployés - auprès de la population canadienne en général – ont suscité de nombreuses réactions. A mesure qu'il devenait acceptable non seulement pour la population de reconnaître l'existence du problème, mais aussi pour les victimes de demander aide et protection, des pressions s'exerçaient sur le réseau de services sociaux pour qu'il réponde plus efficacement à la demande. Il est devenu nécessaire d'approfondir les connaissances professionnelles sur le sujet et de mieux coordonner les nombreux services d'intervention. Les projets autochtones ont cherché à répondre à ces besoins de diverses façons. À titre d'exemple :

◆ Le Conseil sur la condition de la femme des T.N.-O., de concert avec la Women's Community Action Team, a conçu sept modules d'ateliers pour les collectivités du Nord. Après avoir collaboré à l'élaboration de documents de référence, ces organismes ont collaboré avec les groupes communautaires pour créer une expertise locale en formation. Aujourd'hui, les collectivités du Nord peuvent offrir leurs propres ateliers sur la prévention de la violence familiale et l'intervention en ce domaine.

- ◆ Le Western Judicial Education Centre de Vancouver a intégré de nouveaux modules au programme de formation des juges afin de les sensibiliser davantage aux dimensions culturelles de la violence en milieu familial autochtone.
- ◆ Le Aboriginal Social Work and Social Services Educators Network (WUNSKA) d'Ottawa a mis sur pied un projet national pour appuyer l'enseignement de compétences en travail social pertinentes sur le plan culturel, en offrant des modules de formation uniformisés à toutes les écoles canadiennes de travail social.
- ◆ L'Association d'éducation juridique communautaire du Manitoba a mis à l'essai des méthodes permettant de créer des réseaux, des groupes de soutien et des ateliers de formation afin d'assurer l'adoption d'une approche interdisciplinaire par les collectivités.

Tracer son propre chemin : exemples de services pertinents sur le plan culturel

Dès le début, les bailleurs de fonds de l'Initiative se sont rendu compte que, pour être efficaces, les services devaient être pertinents par rapport à la culture de la population visée. L'Initiative a appuyé l'élaboration de divers modèles de services répondant à cette nécessité, pour les besoins de collectivités autochtones. À eux tous, ces projets constituent un début de solution intégrée, et appropriée sur le plan culturel, pour la prise en charge des victimes, des survivants et des agresseurs autochtones. À titre d'exemple :

- ◆ Les Native Child and Family Services de Toronto, dont le programme de traitement pour enfants victimes d'agression sexuelle et adultes agressés dans l'enfance remportait un grand succès, en ont fait l'évaluation, et ils ont organisé des ateliers régionaux pour faire connaître leur programme et multiplier les chances que l'on reproduise le modèle à l'échelle nationale.
- ◆ La Helping Spirit Lodge Society de Colombie-Britannique a conçu un programme de traitement pour hommes autochtones violents et, de concert avec des services connexes, a élargi le programme pour qu'il réponde également aux besoins des

- partenaires des agresseurs et des autres membres de leur famille. En outre, un comité consultatif national associé au projet a diffusé à l'échelle du pays l'information sur le modèle utilisé.
- ◆ Le Mid-Island Tribal Council de l'Île de Vancouver a créé un programme de groupe d'une durée de 24 semaines, à l'intention des hommes et des femmes, qui combinait de façon novatrice des activités visant l'acquisition de compétences personnelles d'adaptation et des processus de guérison collective et communautaire.

Parler en son propre nom : réunions et réseaux

Ce que nous en avons retiré

Étant donné toutes les activités organisées dans le cadre de l'Initiative, il est vite devenu souhaitable pour ceux qui participaient à ces projets innovateurs de prévention et de traitement de partager leurs expériences. À titre d'exemple :

- ◆ La Waseskun House de Montréal a réuni les leaders et fournisseurs de services autochtones du Canada pour permettre le dégagement d'un consensus sur la lutte contre la violence familiale en général et la réponse aux besoins des agresseurs en particulier.
- ◆ L'Assemblée des Premières nations, dans le cadre d'une conférence nationale sur la protection des enfants autochtones (organisée par elle), a tenu des ateliers sur la violence envers les enfants, dans le but de susciter un dialogue constructif entre les chefs de bande et les membres des collectivités.

Quels avantages avons-nous retirés de ces projets financés dans le cadre de l'Initiative de lutte contre la violence familiale? Qu'avons-nous de plus aujourd'hui que nous n'avions pas hier? Quelle direction toute cette activité nous indique-t-elle?

Les projets réussis, qui ont mobilisé divers intervenants des différentes régions du pays, ont fait plus que générer des « produits ». Ils ont donné naissance à une abondante documentation, aux formes les plus variées : messages d'intérêt public pour la télévision, modules de formation professionnelle, matériel d'éducation publique, comptes rendus de conférences, plans d'étude, articles spécialisés, textes de vulgarisation, pièces de théâtre - documents qui gardent tous leur pertinence aujourd'hui. Il est nécessaire, toutefois, de poursuivre le travail sur les plans de la présentation, de la promotion, de la diffusion et de la commercialisation pour assurer une utilisation encore plus large des documents.

Étant donné leurs résultats et leur caractère novateur pour l'ensemble du pays, ces projets offrent un début de direction aux Autochtones pour l'approche de la question de la violence familiale. À titre d'exemple :

- ◆ Certains projets ont jeté les bases d'une recherche sur la prévalence des diverses formes de violence familiale et ont fait ressortir la nécessité de poursuivre la collecte et l'analyse rigoureuses des données.
- ◆ Le matériel culturellement pertinent produit à des fins de sensibilisation et d'éducation publiques a reçu un accueil enthousiaste, confirmant la nécessité pressante d'une gamme plus large de documents de ce genre.
- ◆ Les projets ont réussi à créer de nouveaux moyens de formation professionnelle et de sensibilisation des non-Autochtones, comme le prouve l'accueil favorable qui leur a été réservé dans le milieu, ouvrant ainsi la voie à des initiatives encore plus ambitieuses.
- ◆ Le travail de réseau manifeste déjà son efficacité par de nombreux exemples d'initiative personnelle et d'action collective. Les rencontres régionales et nationales révèlent l'existence d'un vaste fonds de connaissances qu'il est possible d'exploiter en facilitant les relations interpersonnelles et inter-organisationnelles, dans l'ensemble du pays. Il en ressort également la nécessité d'une

- utilisation plus systématique des divers mécanismes de réseautage : liste de correspondants et courrier électronique d'Internet, services de conférenciers, répertoires de praticiens, comités consultatifs et groupes d'intérêts nationaux.
- ◆ Dans le cadre de chaque projet, une ou plusieurs méthodes de diffusion des résultats, du rapport final et des autres produits ont été élaborées et mises à l'essai. Cette expérience générale fait ressortir le besoin de mécanismes nationaux de diffusion et de suivi.

Le succès des projets est d'autant plus remarquable qu'il y avait plusieurs obstacles à surmonter :

- bien qu'étendu, le problème de la violence familiale était largement méconnu des collectivités autochtones;
- la recherche était pratiquement inexistante, et les modèles de services éprouvés, utilisables par cette population, étaient rares;
- le personnel de projet, qui travaillait généralement au sein d'un nouvel organisme, était relativement peu expérimenté.

La situation initiale a sensiblement évolué, et les changements ont commencé à apparaître dès les premières années des projets. Les causes et la dynamique de la violence sont aujourd'hui beaucoup mieux connues. On dispose maintenant de méthodes éprouvées pour sensibiliser la population, former les intervenants et intervenir efficacement. On continue à tester et à perfectionner les stratégies. Lentement, l'infrastructure s'érige, et les services sont dispensés par des praticiens autochtones expérimentés et bien formés.

Le temps d'une pause : évaluation de la pertinence culturelle

Peu de conclusions ressortent aussi clairement de l'examen des leçons de l'Initiative, et de la réflexion sur le suivi à assurer, que la nécessité de créer des services qui soient pertinents par rapport à la culture de la population servie.

Pendant que l'Initiative se déroulait, il était de plus en plus évident que les documents, les méthodes de formation et les services fournis dans le cadre des projets autochtones devaient s'harmoniser avec les cultures autochtones. La pertinence culturelle est désormais reconnue comme un élément essentiel à la création de services efficaces pour les personnes, les familles et les collectivités autochtones.

Par « culture », on entend les caractéristiques globales du mode de vie d'une collectivité : sa vision du monde et ses valeurs, les croyances et coutumes qui en découlent – qu'elles soient ritualisées ou non – et la langue qui les exprime. La culture renvoie non seulement aux « connaissances » et aux coutumes collectives, mais aussi à la manière dont celles-ci sont transmises d'une génération à l'autre.

La culture s'exprime à travers les organisations et les institutions collectives. Plus clairement elle s'y exprime, mieux la collectivité est servie. Lorsqu'un service, ou l'organisation qui offre un service, ne reflète pas la culture de la collectivité, les tensions s'intensifient, au détriment des personnes, des familles et de la collectivité toute entière, déjà soumises à un stress considérable.

Les services axés sur la famille étant de plus en plus pris en charge par les Autochtones, il est devenu évident que l'affectation d'intervenants autochtones à ces services n'est qu'un élément de la solution. Les services eux-mêmes doivent être conçus par des Autochtones pour être pertinents par rapport à la culture et au système de croyances de la collectivité servie. Ce remaniement des services a mené à l'élaboration d'approches plus compréhensibles, plus conviviales et plus stimulantes aux yeux des Autochtones, et donc plus efficaces. Ainsi, les approches et les modèles incorporent de plus en plus d'éléments de la sagesse pratique autochtone.

Toutefois, il n'est pas facile d'adapter les services à la fois à la culture du prestataire et à celle du bénéficiaire. La mondialisation croissante de la société a pour effet de soumettre toutes les cultures à des tensions et à des transformations. Les structures familiales, les rôles sexuels, l'importance et la fonction de la spiritualité, l'usage de la langue, les valeurs et les

normes – tous ces éléments sont en train de changer, et tous ces changements transforment les institutions avec lesquelles et grâce auxquelles nous vivons. Dans un tel contexte de changement perpétuel, il est particulièrement difficile pour les cultures autochtones, dévaluées pendant des générations par les cultures dominantes, de réaffirmer leur importance et de redécouvrir leur dignité inhérente.

Si la pertinence culturelle est l'une des conditions les plus importantes d'un bon service, elle est aussi l'une des plus difficiles à évaluer. Ce qui représente une bonne pratique dans une collectivité n'est pas nécessairement transférable à une autre collectivité. Le fait que, dans le présent rapport, des pratiques soient jugées appropriées par rapport à la culture de certains Autochtones ne veut pas dire qu'elles peuvent s'appliquer à tous les Autochtones. Il existe d'énormes différences culturelles entre les Inuit. les Premières nations et les Métis de même qu'entre les collectivités qui composent chacune de ces populations.

Le tableau qui suit regroupe les grandes caractéristiques des projets financés par la Division de la prévention de la violence familiale qui illustrent le mieux, selon nous, la pertinence culturelle des projets. Chaque caractéristique est associée à des pratiques connexes, ce qui permet de voir comment la pratique se rattache à un fondement culturel.

La liste n'est pas exhaustive; elle se limite à certains projets. Ce premier examen des incidences de la pertinence culturelle sur la pratique peut servir de modèle pour l'élaboration de programmes devant refléter d'autres cultures. Les collectivités qui désirent créer des services adaptés à leur culture peuvent utiliser cette liste comme outil, en retenant ou enrichissant les caractéristiques qui sont pertinentes pour elles et en éliminant celles qui ne le sont pas.

Caractéristiques des programmes traduisant leur pertinence culturelle	Pratiques en découlant (projets financés seulement)
Valorisation de la tradition et de la culture autochtones	 les ressources, les approches et les services eux-mêmes sont présentés d'une manière que la collectivité juge compatible avec sa culture autochtone
Reconnaissance de l'importance des rites et des cérémonies	 utilisation appropriée des rites et des cérémonies dans le cadre des programmes
Valorisation de la sagesse des anciens qui comprennent la dynamique de la violence familiale et reconnaissance de leur rôle de transmetteurs de connaissances	 participation de ces anciens à la planification et à la mise en œuvre des programmes
Sentiment puissant d'appartenance à la collectivité et sens du partage des responsabilités	 l'attitude à l'égard du droit à la vie privée et à la confidentialité, dans la prestation des services, est différente de ce qu'elle est dans les services pour non-Autochtones la collectivité participe au processus initial de conscientisation la collectivité toute entière s'investit dans le processus de guérison la collectivité s'efforce de guérir autant l'agresseur que la victime elle s'efforce à la fois de garder l'agresseur au sein de la collectivité et de protéger la victime un appui est offert aux agresseurs reconnus coupables, condamnés à une peine d'emprisonnement et retranchés de la collectivité, ainsi qu'aux enfants retirés de la collectivité, et des rapports sont maintenus avec eux

On appréhende de garder l'agresseur dans la collectivité sans avoir d'abord assuré la sécurité de la victime. Cette appréhension est particulièrement forte dans les collectivités petites et isolées ou n'ayant pas pris une position ferme et unanime contre la violence. Il faut mettre en place à la fois des refuges sûrs et des plans de protection pour les victimes.

L'impératif de confidentialité semble susciter des réactions opposées chez les Autochtones. En raison de la taille des collectivités et des liens qui unissent la plupart des membres, il existe un fort besoin d'interpréter la notion de confidentialité dans son sens le plus strict. En même temps, du fait notamment que les programmes sont interreliés et que les intervenants viennent de la collectivité, il existe une tendance à la transparence. Les intervenants autochtones insistent sur la nécessité de ne transmettre les renseignements qu'avec le consentement des clients.

Caractéristiques des programmes traduisant leur **pertinence culturelle**

Pratiques en découlant (projets financés seulement)

Dans les petites collectivités où une forte proportion de la population est directement touchée par la violence familiale, il est souvent difficile aux responsables de ne pas confondre le processus de leur guérison personnelle et l'administration du service. Cela peut prendre la forme, par exemple, d'un jeu de pouvoir et de contrôle entre le personnel et le conseil d'administration communautaire. Il est nécessaire que des gens sains, poursuivant leur propre guérison, soient actifs dans la collectivité et siègent au conseil d'administration. Les membres des conseils d'administration doivent pouvoir suivre des programmes de formation ou autres qui leur permettent d'établir une distinction entre les questions de politique et les questions d'administration, afin qu'ils puissent laisser la politique à la collectivité et l'administration au personnel. C'est là l'une des façons d'aborder les questions de pouvoir et de contrôle qui, ironiquement, portent grandement préjudice aux programmes visant à donner plus de pouvoir aux gens.

Accent sur le **lien** (avec la terre, la famille, la famille élargie, le clan, la famille du conjoint) et donc perception de la personne comme appartenant à un milieu

- progression à partir des programmes axés sur la personne vers les programmes axés sur le couple, le groupe, la collectivité
- lien entre les programmes offerts simultanément (par exemple, un programme pour agresseurs, un programme pour victimes et un programme pour enfants)
- reconnaissance de la nécessité de traiter les questions connexes (par exemple, toxicomanie, alcoolisme et co-dépendance)
- programme d'acquisition des aptitudes à la vie quotidienne en même temps que thérapie psychosociale intense
- reconnaissance de la nécessité d'aborder simultanément les problèmes d'éducation à long terme, particulièrement en ce qui concerne l'éducation des enfants

La mention de la toxicomanie et de l'alcoolisme renvoie au besoin de déterminer si ce problème existe et s'il doit être traité en premier, seul ou en relation avec d'autres problèmes.

Recherche du rétablissement de l'**équilibre**

 élaboration d'un ensemble de programmes interreliés, positifs et enrichissants (par exemple, loisirs familiaux favorisant la thérapie)

Caractéristiques des programmes traduisant leur pertinence culturelle	Pratiques en découlant (projets financés seulement)
Accent sur les relations enrichissantes et fondées sur le respect mutuel	 concentration des efforts sur le rétablissement des relations reconnaissance de la disparition du rôle masculin traditionnel et de l'apparition regrettable d'un rôle masculin fondé sur la domination reconnaissance de la honte ressentie tant par l'agresseur que par la victime importance du travail de réseau entre les intervenants des différents programmes, malgré les longues distances collaboration entre les leaders politiques autochtones et les fournisseurs de services
Hommage au rôle central des femmes	 préoccupation pour l'égalité des femmes reconnaissance de l'évolution du rôle et de la position des femmes au sein des collectivités autochtones reconnaissance de la nécessité que les femmes participent, de façon décisive, au processus décisionnel touchant l'élaboration et la mise en œuvre des programmes
Acceptation et respect du client comme personne à part entière	 élaboration de règles souples et de programmes individualisés s'il y a lieu acceptation des relations personnelles intervenant-client qui renforcent la démarche thérapeutique (dans les limites du code déontologique des travailleurs sociaux)
Sentiment d' égalité entre le fournisseur de service et le bénéficiaire	 établissement du rythme du programme par le client importance du récit d'anecdotes dans le programme thérapeutique participation du personnel aux activités des programmes connexes prédominance d'employés d'origine autochtone utilisation du vocabulaire simple de tous les jours, et non de jargon spécialisé utilisation de documents de référence (affiches, brochures, etc.) décrivant des Autochtones ou contenant des symboles autochtones utilisation des langues autochtones relations intervenants-clients fondées sur la transparence et l'absence de formalité

Caractéristiques des programmes traduisant leur pertinence culturelle	Pratiques en découlant (projets financés seulement)
Attitude fondamentale d'attention à la personne	 reconnaissance de l'importance du bien-être de l'intervenant et de la nécessité qu'il pense à lui-même besoin d'employés sains et dûment formés (déterminés à se soigner) accent sur les programmes de soutien et les stratégies de guérison utiles à l'aidant programmes visant à briser l'isolement de la personne et à promouvoir le partage auto-divulgation limitée et appropriée de l'expérience personnelle par l'intervenant

Il est bien connu que de nombreux intervenants ont déjà été victimes de violence et ont amorcé un processus de guérison. Les intervenants peuvent donc aider les clients en partageant avec eux leur expérience personnelle. L'auto-divulgation de l'expérience personnelle doit viser la guérison du client et non celle de l'intervenant. On sait par ailleurs que cette pratique exige un professionnalisme accru, et non moindre, de la part de l'intervenant.

Préférence accordée au pardon plutôt qu'à la critique et au châtiment	 tendance à consacrer du temps et des ressources à tous les membres de la famille pour les inciter à envisager la possibilité de pardonner à l'agresseur reconnaissance par l'agresseur de ses responsabilités, comme point de départ reconnaissance des mécanismes de justice autochtones (par exemple, conseils de détermination de la peine)
	 reconnaissance du potentiel de ces mécanismes comme première étape du traitement thérapeutique de l'agresseur

La tendance à pardonner à l'agresseur ne doit pas être confondue avec le sentiment qu'il n'est pas vraiment nécessaire que le coupable reconnaisse ses torts et assume ses responsabilités. Il existe un cycle bien connu où l'agresseur demande d'être pardonné et exerce des pressions sur la victime pour que le statu quo soit rétabli. Les pressions peuvent être particulièrement fortes dans les petites collectivités. Le « pardon », au sens qu'on lui donne ici, suppose que l'agresseur accepte sa responsabilité et que les attentes de la collectivité et les peines à purger ont été clairement énoncées.

En raison de l'importance accordée à la compassion et au rétablissement de l'équilibre, il semble que les systèmes judiciaires autochtones aient tendance à aller au-delà des considérations de culpabilité et d'innocence pour envisager des possibilités comme la restitution et la réinsertion sociale des contrevenants. Comme tels, ces systèmes peuvent être considérés comme le début de la thérapie.

Caractéristiques des programmes traduisant leur pertinence culturelle	Pratiques en découlant (projets financés seulement)
Lien holistique entre le corps, l'intellect et l'esprit	 gestion de programme valorisant autant la démarche du client que les résultats définis par le personnel accent sur la guérison à tous les niveaux : la personne, la famille, la collectivité, la planète élaboration des programmes considérée comme un processus en marche recours à toute une gamme de programmes, dont la thérapie par l'art création d'occasions pour le client d'exprimer sa peine et sa colère et de reconnaître les étapes à franchir : « dénoncer, annoncer et aller au-delà » compréhension des deuils de longue durée utilisation du cercle d'influences et de symboles similaires empruntés aux méthodes holistiques, tant pour les besoins des programmes que comme lien entre les programmes

Le rapport entre la violence et ses effets fait encore l'objet d'études, particulièrement dans la perspective de l'élaboration de programmes. Par exemple, bien des femmes victimes de violence qui cherchent à obtenir de l'aide ont également développé une dépendance à l'égard du jeu ou du bingo. Certains intervenants sont en train de découvrir que la dépendance à l'égard du jeu peut être traitée comme un deuil – deuil d'un être cher, du sentiment de sécurité ou d'une relation. Il reste que le processus de guérison est long, ardu et complexe et que la personne devra participer à un certain nombre de programmes pour parvenir à un état de bien-être.

Prochaines étapes : les perspectives d'avenir

Depuis sa création, la Division de la prévention de la violence familiale a utilisé ses ressources pour générer de l'information utile (en finançant des projets) et pour distribuer cette information à ceux à qui elle peut être utile. Bien que le programme n'ait plus les ressources voulues pour financer un si grand nombre de projets, il possède toujours le mandat et les moyens de partager l'information. De plus, en s'associant avec d'autres intervenants œuvrant dans le même secteur, il peut accroître le volume d'information partagée et multiplier le nombre de gens à qui l'information est transmise.

La création d'une série de réseaux nationaux complémentaires et interreliés permettrait de regrouper les intervenants clés. On trouvera ci-dessous quelques suggestions de réseaux.

Un **réseau communautaire de praticiens en chef et de facilitateurs** ayant une expérience approfondie de la création et de la prestation de services appropriés et efficaces. Ce réseau serait ouvert aux collectivités qui veulent créer de nouveaux services, ou évaluer ceux qu'elles possèdent, à partir de méthodes ayant fait leurs preuves.

Un **réseau de recherche** qui élaborerait et validerait des méthodologies, entreprendrait de nouveaux travaux et analyserait les données produites par les collectivités. Ce réseau partagerait les méthodologies et les rapports de recherche. Son objectif consisterait à réduire les coûts de la recherche, à améliorer les méthodologies, à créer des partenariats entre les collectivités et les chercheurs et à appliquer les recherches à d'autres collectivités lorsque cela serait possible ou souhaitable.

Un réseau d'élaboration de documents de formation et de programmes d'études formé d'éducateurs d'adultes. Ce réseau établirait des normes pour la production des documents et, le cas échéant, créerait de nouveaux documents.

Un **réseau de production** formé de sociétés de communication autochtones et chargé de produire de la documentation visant à sensibiliser la population, à prévenir la violence et à former les intervenants.

Un **réseau d'information spécialisée** qui diffuserait les renseignements spécialisés auprès des collectivités ayant du mal à obtenir ce genre d'information.

Les objectifs de ces réseaux seraient les suivants :

 réduire le coût de ces activités vitales en réduisant les chevauchements et en intensifiant la collaboration à l'échelle nationale;

- accroître la qualité en encourageant la collaboration;
- avoir plus d'impact en diffusant efficacement les résultats des recherches, les documents de formation et les renseignements sur les modèles pratiques efficaces;
- mettre les ressources de ces réseaux directement à la disposition des collectivités autochtones.

Tous ces réseaux pourraient se partager des fonctions communes, c'est-à-dire :

- informer régulièrement les leaders autochtones sur les bénéfices à retirer de la sagesse pratique accumulée par les Autochtones;
- valider la méthodologie des projets;
- rédiger des manuels de procédure afin d'encourager l'adaptation des modèles efficaces;
- examiner les documents dans le but de les adapter aux besoins nationaux;
- élaborer des modèles pouvant être appliqués à l'échelle nationale;
- améliorer les modèles existants:
- créer de nouveaux modèles en fonction des expériences vécues;
- effectuer un examen annuel des nouveaux modèles;
- créer des partenariats avec d'autres réseaux;
- évaluer davantage les modèles;
- diffuser efficacement l'information;
- contribuer à l'élaboration de normes nationales;

- créer un mécanisme national pour l'étude rapide des nouvelles questions d'actualité;
- explorer de nombreuses formes de partenariats de financement, y compris les formules de financement par le secteur privé.

Il serait vital de relier ces réseaux aux réseaux qui, dans le pays, s'intéressent aux politiques et aux services directs, en créant des systèmes d'information à propriété partagée et d'accès universel. Les réseaux pourraient ainsi communiquer entre eux et avec les leaders et les collectivités autochtones.

Il est tout aussi important que les collectivités communiquent directement l'une avec l'autre pour discuter de l'élaboration et de la prestation des services. Pour ce faire, les collectivités doivent pouvoir comparer facilement les renseignements. Des protocoles de présentation des renseignements leur permettraient de créer un répertoire national des services peu coûteux et facile à mettre à jour.

D'hier à demain

L'Initiative de lutte contre la violence familiale a permis de confirmer que la violence familiale n'était pas simplement une question sociale, mais un problème social. À court terme, une initiative gouvernementale, même bien conçue et bien menée, ne peut éradiquer la violence familiale ni même en atténuer sensiblement les répercussions. Par contre, elle peut préparer le terrain en prévision d'une intervention durable. Elle peut poser des questions et offrir les premiers éléments de réponse. Elle peut montrer la voie à suivre pour continuer le travail amorcé. Vue sous cet angle, l'Initiative a été une réussite. Elle nous a bien préparés à entreprendre un long parcours.

La population est désormais sensibilisée à l'existence et à l'étendue du problème, à ses effets sur les victimes et à ses énormes coûts sociaux. Les chercheurs et les intervenants se sont multipliés, de sorte que la recherche et la sagesse pratique se sont enrichies.

De plus, il est aujourd'hui reconnu que les services professionnels (système pénal, soins de santé et services sociaux) doivent tenir compte des nouvelles connaissances sur la violence familiale, des différences culturelles au niveau de ses manifestations, et des solutions appropriées à mettre en œuvre, et qu'ils doivent collaborer davantage entre eux. Cette reconnaissance a donné lieu à l'élaboration de documents de référence et de méthodes de formation qui sont à la fois propres à un système particulier et susceptibles d'être partagés avec tout le milieu. Les divers systèmes professionnels trouvent constamment de nouveaux moyens de faire participer la collectivité de façon active et continue.

Fait encore plus important, le nombre de « survivants » déclarés augmente lentement. À mesure que les victimes parlent et entreprennent leur long parcours vers la guérison et le bienêtre, elles cessent d'être des victimes et deviennent des survivants, parfois même des guérisseurs. Ce nombre ne diminuera pas. Le silence ne se réinstallera pas.

Lorsque les collectivités autochtones prennent en charge ces systèmes, elles les refaçonnent lentement à leur image pour qu'ils reflètent leurs cultures et répondent à leurs besoins, tels qu'elles les déterminent elles-mêmes. Créer des institutions et des services de soutien communautaires est l'une des principales tâches des leaders et des collectivités autochtones. Ces tâches sont à la fois passionnantes et intimidantes; elles sauront capter l'attention non seulement de la génération actuelle, mais de plusieurs générations à venir.

Ce processus se déroule à un moment où les ressources semblent rares et où le besoin de collaborer n'a jamais été aussi grand. Toutefois, aucune collectivité autochtone n'est laissée à elle-même dans ce processus. Chacune doit relever des défis similaires. On peut donc s'attendre à ce que les collectivités se tournent de plus en plus l'une vers l'autre pour s'entraider. Ceci rend d'autant plus crucial l'établissement de réseaux de communication ayant pour fonction d'appuyer les collectivités et les organisations autochtones.

Annexe I : Les quinze projets

Metis National Council Family Violence Needs Assessment Proposal: Élaboration d'une méthodologie d'enquête sur l'étendue et la nature de la violence familiale chez les Métis de l'ouest du Canada.

Métis National Council 350, rue Sparks, Pièce 309 Ottawa (Ontario) K1R 7S8

Téléphone : (613) 232-3216 Télécopieur : (613) 232-4262

Television Public Service Announcements on Family

Violence, Conseil sur la condition de la femme des Territoires du Nord-Ouest, Travaux de recherche, puis élaboration et production de deux messages d'intérêt public d'une minute, et de trois messages de trente secondes, visant à sensibiliser davantage la population à la violence familiale. Les avis ont été télédiffusés sur les ondes du Service du Nord de Radio-Canada.

Conseil sur la condition de la femme des T. N.-O. Case postale 1320 Yellowknife (Territoires du Nord-Ouest) X1A 2L9

Téléphone: (403) 920-6177

Télécopieur : (403) 873-0285

PERSONNE-RESSOURCE : Directrice

exécutive

inuit du Canada.

Family Violence Crisis Intervention Training Program – Naalatsiarlutit, Pauktuutit Inuit Women's Association of Canada. Production d'une brochure sur la violence conjugale et ses répercussions sur les femmes et leur famille, et distribution à toutes les collectivités

Pauktuutit Inuit Women's Association 192, rue Bank Ottawa (Ontario) K2P 1W8

Téléphone : (613) 238-3977 Télécopieur : (613) 238-1787 PERSONNE-RESSOURCE :

Coordonnatrice spéciale du projet

Aboriginal Family Violence Conference: "Communities in Crisis – Healing Ourselves",

Waseskun House, Montréal. Conférence nationale de suivi à un atelier sur la violence familiale, avec concentration des débats sur le problème des hommes autochtones violents envers leur femme et leurs enfants.

Waseskun House 3601, rue St-Jacques ouest, pièce 340 Montréal (Québec) H4C 3N4

Téléphone : (514) 932-4634 Télécopieur : (514) 932-8454 Second National Aboriginal Child Welfare Conference, Assemblée des Premières nations. Les chefs de file autochtones de la lutte contre la violence familiale se sont rendus à Winnipeg pour animer un atelier sur la violence envers les enfants et les liens entre la protection de l'enfance et la violence à l'égard des enfants dans le contexte des collectivités autochtones.

Assemblée des Premières nations Child Welfare Liaison 1, rue Nicholas, pièce 1002 Ottawa (Ontario) K1N 7B7

Téléphone : (613) 241-6789 Télécopieur : (613) 241-5808

Aboriginal Family Violence and Social Work Education Project,

Association canadienne des écoles de service social. Élaboration de programmes pour les écoles de travailleurs sociaux de l'ensemble du Canada, afin de sensibiliser les étudiants en travail social à la nature et à l'étendue de la violence dans les familles autochtones et de les former pour qu'ils puissent intervenir dans de telles situations.

Association canadienne des écoles de service social 323, rue Chapel, 2^e étage Ottawa (Ontario) K1N 7Z2

Téléphone : (613) 236-3424 Télécopieur : (613) 237-5969 Western Workshop – 1991, Western Judicial Education Centre, de Vancouver. Le deuxième d'une série d'ateliers d'éducation juridique organisés à l'intention des juges des tribunaux provinciaux et territoriaux de l'ouest et du nord du Canada et portant sur le service offert aux Autochtones par le système judiciaire, l'objectif étant de sensibiliser les juges au contexte social dans lequel les décisions juridiques sont prises. Un guide de formation et des vidéocassettes ont été produits et distribués aux juges canadiens.

À l'origine, ce projet était parrainé par le Western Judicial Education Centre. Ce centre a depuis cessé d'exister. Les documents de référence et les vidéocassettes peuvent être consultés ou faire l'objet de prêts interbibliothèques. Ils sont disponibles auprès de la bibliothèque ministérielle de Santé Canada, à Ottawa, K1A 0K9.

1992 Seminar on Race and Ethnic Relations, Western Judicial Education Centre, de Vancouver. Séminaire de formation qui a mené à la production d'un guide de formation et de vidéocassettes sur l'équité ethnique et culturelle en général et les Autochtones en particulier.

À l'origine, ce projet était parrainé par le Western Judicial Education Centre. Ce centre a depuis cessé d'exister. Les documents de référence et les vidéocassettes peuvent être consultés ou faire l'objet de prêts interbibliothèques. Ils sont disponibles auprès de la bibliothèque ministérielle de Santé Canada, à Ottawa, K1A 0K9.

Legal Education Program on
Family Violence, Association
d'éducation juridique communautaire
(A.E.J.C.). Programme d'éducation
juridique ayant pour but d'aider les
gens ayant affaire au système juridique
et visant plus particulièrement les
besoins des femmes, des Autochtones et
des personnes handicapées victimes de
violence familiale. Les ateliers étaient
donnés dans les localités autochtones
rurales, et des trousses d'information
ont été élaborées et distribuées.

Association d'éducation juridique communautaire 294, avenue Portage, pièce 510 Winnipeg (Manitoba) R3C 0B9

Téléphone : (204) 943-2382 Télécopieur : (204) 943-3600

PERSONNE-RESSOURCE: Alan Diduck

"Out of the Silence" - A Power Play Addressing Family Violence,

Headlines Theatre Company. Élaboration et production d'une pièce choc sur la violence dans les familles autochtones des villes. La pièce faisait participer l'auditoire et incitait ainsi la population à s'intéresser à la question.

Urban Representative Body of Aboriginal Nations Society 1416 Commercial Drive, pièce 101 Vancouver (Colombie-Britannique) V5L 3X9 Téléphone : (604) 251-2006 Télécopieur : (604) 251-4104

Women's Community Action Book,

Women's Community Action Team, Yellowknife. Avec la collaboration du Conseil sur la condition de la femme des T. N.-O., publication d'un manuel de formation et d'un guide de l'animateur en vue d'aider les femmes à organiser des ateliers sur la violence familiale dans les localités des T. N.-O.

Women's Community Action Team a/s Conseil de la condition de la femme des T. N.-O. Case postale 1320 Yellowknife (Territoires du Nord-Ouest) X1A 2L9

Téléphone : (403) 920-8030 Télécopieur : (403) 873-0285

Evaluation of the Aboriginal Spousal Assault Program, Helping Spirit Lodge Society de Vancouver. Mise en œuvre et évaluation d'un programme pilote de trois ans pour le traitement et la guérison en groupe des hommes autochtones violents envers leur conjointe. Un guide de traitement a été rédigé et diffusé.

Helping Spirit Lodge Society 3965, rue Dumfries Vancouver (Colombie-Britannique) V5N 5R3

Téléphone : (604) 872-6649 Télécopieur : (604) 873-4402 PERSONNE-RESSOURCE : M^{me} Bernie Whiteford Program: Program Description and Planning Guidelines, Native Child and Family Services, Toronto.

Deuxième phase d'un projet qui visait à évaluer qualitativement un programme de traitement des enfants autochtones victimes d'agression sexuelle et des adultes autochtones ayant été victimes dans leur enfance. En vue de faciliter la diffusion des renseignements sur ce projet, des ateliers ont été organisés à Toronto et à Vancouver.

Mooka'am Sexual Abuse Treatment

Native Child and Family Services of Toronto
464, rue Yonge, pièce 201
Toronto (Ontario)
M4Y 1W9
Téléphone (416) 000 8510

Téléphone : (416) 969-8510 Télécopieur : (416) 969-9251 PERSONNE-RESSOURCE :

Kenn Richard, directeur exécutif

Mid-Island Tribal Council Family Violence Demonstration Project Final Evaluation, Mid-Island Tribal Council. Projet pilote de trois ans qui visait à élaborer et à évaluer un programme novateur de traitement et de guérison des victimes, des agresseurs et de leur famille, où l'apprentissage d'aptitudes à la vie quotidienne était combiné à la thérapie de groupe et à l'action communautaire. Un manuel a été rédigé et diffusé.

Mid-Island Tribal Council Case postale 1000 Duncan (Colombie-Britannique) B9L 3Y2

Téléphone : (250) 746-9941 Télécopieur : (250) 746-9961

Elder Abuse Program Proposal,

Native Canadian Centre, Toronto.
Première phase d'un projet national visant à élaborer des ressources, pertinentes par rapport à la culture autochtone, pour la prévention de la violence à l'égard des aînés autochtones des réserves. Préparait le terrain par la tenue d'une consultation nationale, la création d'un comité consultatif national et la présentation d'une soumission.

Native Canadian Centre of Toronto 16, Spadina Toronto (Ontario) M5R 2S7

Téléphone : (416) 964-9087 Télécopieur : (416) 964-2111 PERSONNE-RESSOURCE :

Gayle Mason, directrice exécutive

Annexe II : Participants ayant examiné l'information sur la pertinence culturelle

Kathy Absolon University of Victoria

Martha Argue Conseil de la condition de la femme des T. N.-O.

Christopher Armstrong-Esther
Anne Charter
University of Lethbridge
Université du Manitoba
Headlines Theatre Company

Guy Freedman Santé Canada

Michael Hart Université du Manitoba

Maggie Hodgson Nechi Institute

Yvonne Howse Saskatchewan Indian Federated College

Diane Kinnon Experte-conseil

Emma Larocque Université du Manitoba

Margaret Mitchell Ministère des Affaires indiennes et du Nord canadien

Bill Mussell Sal'i'shan Institute

Tracy O'Hearn Pauktuutit Inuit Women's Association
Joan Pennell Memorial University of Newfoundland

Sharon Perrault Ma Mawi Wi Chi Itata Centre

Liz Roberts Association canadienne de santé publique

Daniel Ryan Congrès des Peuples autochtones

Paul Sonnichson Justice Canada

Jim Taylor Inuit Taparisat of Canada